



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E116314

VALABLE JUSQU'AU 08/02/2025

ÉDITÉ LE 26/08/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 29/12/2004

Forme juridique : SARL

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT ETIENNE 480113992RCS

Siret : 480 113 992 00022

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 20317

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 5309909704

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 5309909704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : GEOCLIM-LOIRE

ZAC DU FORUM 2
2 IMPASSE DU PALATIN
42110 FEURS

Téléphone : 04 77 26 06 07

Portable : 06 88 21 32 91

Site Internet : geoclimloire.com

E-mail : contact@geoclimloire.com

Responsabilité légale :

DUPIN PATRICE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax : 04 77 27 04 71

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|-----------|---|----------------------|
| 5133 | Installation de chauffe-eau thermodynamique | 31/01/2023 |
| 5231 PROB | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 31/01/2023 |
| 5911 PROB | Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante) | 09/02/2023 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|-------------------------------------|--------------------|
| o Pompe à chaleur : chauffage | 01/01/2021 |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique | 01/01/2021 |
| o Panneaux solaires photovoltaïques | 01/01/2021 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.